

U.G.M.M.

Union des Groupes et Ménétriers du Morvan

Le Bourg
71550 ANOST



Tél./Fax : 03 85 82 72 50
ugmm@wanadoo.fr

Anost, le 10 août 2010

Monsieur le Président de l'AMAC,

Vous avez mis en ligne sur votre site internet une lettre que vous avez écrite à la mairie d'Anost le 7 juillet 2009. Dans cette lettre, vous écrivez que la terrasse de la pizzeria FORTIN risque de poser un problème de sécurité pour la fête de la vielle et semblez mettre en relation ceci avec la création d'un portail dans le mur de Mme LATOURNERIE. Je tenais simplement à vous informer de plusieurs éléments afin de répondre à vos inquiétudes :

1° Cette terrasse ne pose aucun problème de sécurité pour l'accès des secours à nos installations.

2° Au contraire nous bénéficions de la bienveillance de la famille FORTIN depuis plusieurs années en matière d'accès des secours à nos chapiteaux. Celle-ci a eu en effet l'amabilité de nous laisser libre accès à son terrain situé entre son hôtel et le fond de la place du village, afin de créer un accès pour les secours derrière notre grand chapiteau. De plus elle a ouvert la haie qui sépare ce terrain de la place et y a installé un portail, le tout entièrement à ses frais.

3° La commission de sécurité nous demandait depuis plusieurs années de créer non pas un accès supplémentaire pour les secours (les 2 accès actuels suffisent : par la place et par le terrain de l'hôtel), mais une zone d'évacuation d'urgence en face de l'issue de secours située derrière le grand chapiteau. C'est pour cette raison que Mme LATOURNERIE nous a aimablement autorisé à percer le mur de sa propriété qui borde le fond de la place et à y installer un portail. Elle nous permet en outre d'ouvrir ce portail pendant la fête et d'utiliser son pré comme une zone d'évacuation en cas d'urgence. Ce portail a été acheté par la municipalité et a été posé à nos frais.

Afin qu'il n'y ait plus aucune ambiguïté sur le sujet et afin que la fête de la vielle ne se retrouve plus prise à parti dans des débats qui la dépassent, il m'agréerait que vous vouliez bien à votre guise, soit publier cette lettre sur votre site, soit corriger les informations qui s'y trouvent.

En espérant avoir répondu à une partie de vos interrogations, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Sylvain MATHIEU